

Réseau International des Cités des Métiers • n° 61 • juin - juillet 2016

Cher(e) membres et partenaires du Réseau,

A l'heure où l'Union européenne promeut l'expérimentation dans les politiques sociales et la place du numérique dans l'orientation tout au long de la vie, il nous appartient de mieux faire connaître le concept Cité des métiers, de valoriser les solutions développées par les professionnel-le-s qui accueillent chaque année plus de 650 000 personnes dans nos lieux, et de co-construire de nouveaux projets pour les citoyens.

C'est pourquoi nous avons souhaité organiser plusieurs réunions à Bruxelles en juin dernier, auxquelles la plupart des Cités des métiers ont participé, ainsi que de nombreux partenaires comme la Fondation FACE en France, WorldSkills Belgium et le Pole Académique de Namur en Belgique, ou encore la FREREF, AMSEP et la plateforme européenne LifeLong Learning.

Le séminaire d'échanges organisé au Comité des Régions le 17 juin a été le point d'orgue de ces journées.

Les membres du Comité exécutif de notre association et moi-même y avons vu une formidable opportunité de mieux expliquer les éléments différenciateurs d'une Cité des métiers, notamment auprès des Institutions européennes, ainsi que de nouvelles perspectives de collaboration avec le monde de l'entreprise.

En effet, le Réseau a décidé de soutenir officiellement l'initiative lancée par le CSR Europe en faveur de l'apprentissage des jeunes et proposera dans les prochains mois des actions au sein des Cités des métiers, notamment via notre fonds de dotation Effervescence.

La veille, notre Conseil Stratégique s'était réuni au cabinet du Ministre Jean-Claude Marcourt à Bruxelles, en présence d'Yves Attou, Président du Comité mondial des apprentissages tout au long de la vie, Denis Stokkink, Président fondateur de Pour la Solidarité, et de David Lopez, Président de la plateforme européenne LifeLong Learning. Animée par notre Secrétaire Général, cette rencontre nous a permis d'échanger sur la place des Cités des métiers aux niveaux local, national et européen, ainsi que sur les projets de nouvelles Cités des métiers en France, en Italie et en Afrique.

D'autres rendez-vous nous attendent d'ici la fin de l'année pour bâtir ensemble des projets de territoires !

Sincères salutations

Raquel Castello-Branco

Présidente du Réseau

AGENDA

21 juillet

Réunion téléphonique du Comité exécutif

19 septembre

Réunion du groupe de travail professionnalisation, Paris-la-Villette

7 septembre

Inauguration de la Cité des métiers de Lomé

22 & 23 septembre

Université européenne des Régions et des Territoires (FREREF), Cracovie

NOUVELLES DES CDM

LE PROJET « PARCOURS DE FEMMES » A LA CITE DES METIERS DE GUADELOUPE

Dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Sainte-Rose, la Cité des métiers a coproduit avec le service Emploi Formation de la ville et le Pôle Emploi, le projet « Parcours de femmes ».

Partant du constat que les femmes sont surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle Emploi, ce projet a eu pour objectif de permettre à des femmes à la recherche d'emplois de s'ouvrir à des opportunités de métiers dits « masculins » pour augmenter leurs chances d'insertion.

« Parcours de femmes » s'est déroulé en plusieurs étapes.

Il s'agissait dans un premier temps d'informer sur ces métiers et à la suite d'une sélection opérée par le service emploi formation de la ville, d'accompagner 15 femmes les plus motivées, dans leur projet professionnel en lien avec ces métiers.

Deux matinées d'informations ont été nécessaires pour les sensibiliser au projet « parcours de femmes ». Au cours de ces rencontres, la Cité des métiers a présenté sa structure, son offre de services, et un panorama des secteurs et métiers dits « masculins ».

Un forum des métiers s'est ensuite tenu à Sainte Rose, en présence de professionnels du bâtiment, du transport, de l'environnement, de l'automobile et de l'université régionale des métiers de l'artisanat (URMA). Sur son stand, la Cité des métiers était accompagnée de femmes dockers qui se sont prêtées au jeu de questions/réponses contribuant ainsi à rejeter les idées reçues sur ce métier.

Sur les 150 femmes présentes au forum, 15 se sont positionnées pour la suite du parcours.

Nous avons accueilli ces 15 femmes afin d'approfondir les métiers concernés. Pour répondre à leur demande, une deuxième séance a été planifiée.

Deux autres ateliers se sont tenus à la Cité des métiers : les ateliers rédaction de CV et « relooking » animés respectivement par notre conseiller « Pôle emploi » et une professionnelle de l'image. L'association Vocalis Consulting, partenaire de la Cité des métiers, a animé par ailleurs un atelier de techniques d'expression orale.

Sur ces 15 femmes, 13 vont suivre une formation pour l'obtention du permis de catégorie D conducteur de bus, formation financée par le Pôle Emploi à hauteur de 100%, afin de répondre aux offres de recrutement d'une société de transport.

Contact :

Nicole Nestoret

nnestoret@citedesmetiers-guadeloupe.org

NAMUR INAUGURE SA CITE DES METIERS

Le vendredi 17 juin 2016 la Cité des métiers de Namur a officiellement inauguré l'ouverture de ses locaux situés au 9 rue Godefroid, à 100 m de la gare de Namur.



Tanguy Auspert, Président de la Cité des métiers de Namur et premier échevin de la ville de Namur a reçu les membres et partenaires de la Cité. Etaient également présents des responsables des autres cités des métiers belges en projet ainsi que la Présidente du Réseau et la Chargée de label pour Universcience.

Comme dans toute Cité des métiers, l'utilisateur bénéficie d'un conseiller qui l'aide dans ses démarches de choix d'orientation, de recherche d'emploi, de réorientation professionnelle ou de création d'entreprise. Les fonctions critiques (métiers en pénurie de main d'œuvre) y sont également présentées : cela va du boulanger à l'installateur de systèmes climatisés, en passant par le cuisinier, l'infirmier et le dessinateur en construction. Le Forem Namur en a identifié douze.

Tous les partenaires concernés par la formation et l'insertion professionnelle pourront travailler en réseau, échanger leurs données, collaborer avec les entreprises et mutualiser leurs efforts. Un outil de concertation également utile pour ceux qui suivent une formation initiale ou une formation continue.

A l'heure de la révolution numérique et de l'évolution des métiers, ces informations et ces aides aux différentes formations spécifiques devraient attirer de nombreux usagers. D'autant que le marché de l'emploi reste difficile d'accès pour de nombreux citoyens. La Cité des métiers reçoit le soutien financier du gouvernement wallon.

La Cité met les bouchées doubles dès cette année avec au programme pour le second semestre quelques actions comme :

- l'accueil de nouveaux partenaires pour répondre au mieux aux besoins des usagers (Mission Régionale pour l'Emploi ; service d'Aide en Milieu Ouvert ; Détachés de l'Enseignement obligatoire ; Structure de promotion du numérique ; Consortium de Validation des Compétences, etc.) ;

- la participation à des salons thématiques (Evolu'TIC) ;
- la reprise du projet de visites d'entreprises à destination des jeunes de 12 à 15 ans à la rentrée scolaire ;
- les ateliers thématiques sur le numérique (programmation des ateliers Légos en partenariat avec le Pôle Académique de Namur, sensibilisation à l'outil informatique, etc.) ;
- Grandes journées/semaines thématiques sur les secteurs des métiers de bouche, de l'administration, de la construction et des soins de santé.

La Cité des métiers déménagera, à moyen terme, dans un futur complexe qui intégrera notamment des services axés sur les langues et les métiers du numérique.

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.cdmnamur.be

Contact :

Pierre-Henri Janssen

phjanssen@cdmnamur.be

FORMATION A LA CITE DES METIERS DE PARIS POUR L'ENTRETIEN DE CONSEIL ET D'ORIENTATION

Zineb Boukerroui, a suivi un stage de six mois dans le cadre de sa formation de Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) à Cité des métiers de Paris-la-Villette.

Sans prétendre à l'exhaustivité, son rapport rédigé après neuf semaines d'observation met en évidence à travers des cas pratiques l'approche des métiers d'accueil et de conseil en Cité des métiers. *La description de l'entretien de conseil et d'orientation* permet de rappeler les deux qualités indispensables d'un(e) conseiller(e) en Cité des métiers : l'empathie et l'écoute bienveillante.

En partenariat avec l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, la Cité des métiers de Paris-la-Villette prévoit d'accueillir un Diplôme Universitaire de « conseiller SPRO » où les apprenants produiront un écrit professionnel de ce type. Ces productions constitueront un fond documentaire pour l'apprentissage du conseil en Cité des métiers.

3 à 4 places gratuites par session seront réservées aux conseillers en Cité des métiers.

Contact :

Vincent Mousseau

vincent.mousseau@universcience.fr

LA CITE DES METIERS DE LA REUNION S'ENGAGE DANS L'ACTION PARTENARIALE « DE LA DECOUVERTE DU METIER A L'EMPLOI »

Cette action partenariale coordonnée par Pôle emploi Réunion avec la participation de la Mission

Locale et de la Cité des métiers de La Réunion a pour objectif : d'une part, d'aider les entreprises, rencontrant des difficultés de recrutement ; d'autre part, d'informer et d'orienter les demandeurs d'emploi vers des secteurs économiques porteurs et les secteurs en manque de main d'œuvre.

Pour sa première édition consacrée aux métiers autour du métal, l'action comprenait quatre étapes.

La première étape s'est déroulée à la Cité des métiers où cinq infos-métiers ont été programmées. En tout, ce sont 150 demandeurs d'emploi qui ont pu découvrir le métier de poseur en structure métallique en rencontrant des professionnels.

Suite à ces réunions d'information, les personnes intéressées et inexpérimentées ont pu participer à la Méthode de Recrutement par simulation (MRS). Cette méthode a permis de valider leurs habilités et à envisager l'exercice de ce métier. 56 demandeurs d'emploi ont pu participer à la MRS, et 44 demandeurs d'emploi ont répondu aux critères de sélection.

Troisième étape : la préparation à l'embauche. Les 44 demandeurs d'emplois sélectionnés ont participé à des ateliers organisés par Pôle emploi. Huit ateliers « concevoir son CV et sa lettre de motivation », « 5 minutes pour convaincre » ont été organisés auprès de ces demandeurs d'emploi leur permettant d'être mieux préparés pour la quatrième étape du parcours : le jobdating avec des entreprises.

Les entreprises ont appréciés d'avoir en face d'eux des candidats pouvant démontrer leur bonne connaissance du métier et leur employabilité immédiate.

Au regard de son succès, l'action « De la découverte du métier à l'emploi » sera renouvelée sur d'autres métiers en manque de main d'œuvre à la Réunion.

Contact :

Annie Bordier

annie.bordier@citedesmetiers.re

REFLEXION A LA CITE DES METIERS DU VAL-DE-MARNE SUR L'IMPACT DU CHOMAGE SUR LES PERSONNES ET LEUR ENTOURAGE

Le 17 février dernier, la Cité des métiers du Val-de-Marne accueillait une délégation du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) qui est la 3ème Assemblée de la République française.

Dans le cadre de ses travaux à propos de l'impact du chômage sur les personnes et leur entourage, cette journée d'étude associait les services départementaux de l'action sociale, Pôle emploi, les services de l'État sur le territoire ainsi que des acteurs de l'emploi et de l'insertion (Structure d'Insertion par l'Activité Économique notamment) mais aussi 5 demandeurs d'emploi membres des groupes citoyens du Val-de-Marne qui avaient

participé à la création de la Cité des métiers en 2014.

Ces témoignages avaient pour objectif de contribuer à faire mieux comprendre la réalité des situations de chômage et leurs conséquences. Ce fut également l'occasion de démontrer la dynamique partenariale à l'œuvre sur le territoire mais aussi l'opportunité de valoriser le réseau international des Cités des métiers, expressément cité dans le rapport final qui a été voté.

En effet le 10 mai, cet *Avis* a été adopté en Assemblée plénière du CESE, par un vote à l'unanimité de ses membres (198 votes pour), ce qui constitue un fait marquant dans cette institution.

Plaçant « les personnes avant les chiffres », cette étude permet de porter un autre regard sur le chômage. En introduction du rapport, une vidéo met ainsi en exergue la parole des demandeurs d'emploi et des professionnels. Le rapport est essentiellement centré autour de l'impact sur la vie familiale, psychique, physique, sociale du chômage, ses effets sur l'humain, ce en quoi il se démarque volontairement des analyses économiques traditionnelles. En effet, 10 à 14 000 décès par an sont imputables au chômage du fait de l'augmentation de certaines pathologies, maladie cardio-vasculaire, cancer... (Enquête SUIVIMAX, Inserm). Il multiplie le risque de connaître un épisode dépressif, 24 % des hommes et 26 % des femmes sont ainsi concernés (Dares 2015). Une progression de 10 % du taux de chômage se traduit par une augmentation de 1,5 % du taux de suicide (Bull épidémiologique 2015).

Cet Avis comporte trois axes d'intervention et des préconisations. Parmi les propositions marquantes, on retiendra la création d'un 21^{ème} critère de discrimination lié à la précarité sociale.

À la suite de cette publication, la Commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi le 1^{er} juin 2016, intégrant la création d'un 21^{ème} critère de discrimination.

Contact :

Fabien Le Mao

fabien.lemao@citedesmetiers-valdemarne.fr

NOUVELLES DU RESEAU

BILAN DES REUNIONS DU 16 JUI A BRUXELLES

Nous étions près d'une trentaine, membres du Réseau, réunie le jeudi 16 juin au Carrefour Formation de Bruxelles.

Tout d'abord, **l'Assemblée Permanente des Managers** a été l'occasion de dresser le bilan de

la Spring School 2016 qui s'est déroulée du 30 mars au 1 avril 2016 à Ploufragan et de penser à une édition 2017 plus ouverte aux partenaires et à d'autres acteurs de l'orientation présents en Europe. Retrouvez l'ensemble des présentations des ateliers et restitutions sur le site : <http://www.citedesmetiers22.fr/sps2016/ateliers.htm>

Notre Réseau officiellement membre associé depuis mai 2016 de la plateforme européenne LifeLong Learning, a invité sa Directrice, Audrey Frith à prendre la parole. Echange de bonnes pratiques, montage de projets, communication et lobbying tels sont les avantages de cette collaboration au niveau européen.

Lors de la présentation de l'état d'avancement des activités du Réseau, Ludovic Collin, Coordinateur du Réseau a d'ailleurs insisté sur le développement des partenariats avec notamment l'engagement de notre Réseau en faveur du Pacte Européen pour la jeunesse initié depuis novembre 2015 par le CSR Europe, réseau européen dédié à la responsabilité sociale de grandes entreprises. Des propositions concrètes d'actions en faveur de l'apprentissage sein des Cités des métiers et de projets via le fonds de dotation international des Cités des métiers, Effervescence, seront formulées dans les prochains mois.

Enfin, Karine Henri, Directrice de la Cité des métiers de Haute-Normandie a partagé avec les membres du Réseau, et en accord avec le groupe de travail professionnalisation, ses propositions avec notamment une démarche interne et collective au sein du Réseau.

Cette démarche pourrait s'inscrire dans le cadre d'un prochain appel à propositions Erasmus+ volet « partenariats stratégiques » ou le cas échéant du Fonds Social Européen. Le groupe de travail professionnalisation se réunira en septembre pour commencer l'élaboration d'un plan de formation et dresser les modalités/critères d'attestation de compétences des conseiller-e-s.

Les échanges se sont poursuivis dans l'après-midi lors de groupes de travail pour l'élaboration de projets.



En fin de journée, les membres ont validé en **Assemblée Générale ordinaire** une augmentation des cotisations annuelles de membres pour 2017 :

- de 1500€ à 1750€ pour une Cité des métiers membre couvrant un territoire < 1 million d'habitants
- de 3000€ à 3500€ pour une Cité des métiers membre couvrant un territoire > 1 million d'habitants

Le montant de la cotisation en tant que membre associé est maintenu à 1000€.

Il s'agit pour le Réseau de renforcer son budget de fonctionnement et de se donner les moyens d'atteindre les objectifs stratégiques présentés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars dernier à Ploufragan, en particulier en ce qui concerne le développement des compétences des équipes des Cités des métiers.

Signalons également l'élection de deux nouveaux membres au sein du Comité exécutif, organe de décision de notre Réseau.

- Au **poste de Trésorière** : Marie-Christine Cotin, Vice-présidente du Conseil départemental des Côtes d'Armor en charge de l'insertion et de l'emploi, Présidente de la Cité des métiers des Côtes d'Armor. Elle remplace ainsi Paolo del Nero qui avait pris cette fonction par intérim en juin 2015.
- Au **poste de Présidente déléguée à la professionnalisation**: Karine Henri, Directrice de la Cité des métiers de Haute-Normandie. Il s'agit d'une création de poste.

Le Comité exécutif est désormais composé de cinq membres, auxquels s'ajoutent un représentant d'Universcience et Olivier Las Vergnas, Président d'honneur fondateur.

Contact :

Ludovic Collin

lcollin@reseaucitesdesmetiers.com

SUCCES DU SEMINAIRE D'ÉCHANGES ORGANISE LE 17 JUIN AU COMITE DES REGIONS !

Le séminaire d'échanges portant sur « l'innovation dans la sécurisation des parcours professionnels » a rassemblé près de 90 personnes : représentants du Réseau et des Cités des métiers, partenaires et représentants des Institutions européennes, des collectivités et d'entreprises.



En début de matinée Raquel Castello Branco et Bernadette Thomas ont rappelé les étapes clés de développement du concept des Cités des métiers : de 1993 avec la première Cité à Paris-la-Villette au déploiement de projets en cours, notamment en Belgique, avec l'ouverture le même jour à Namur de la première Cité des métiers belge.

Des discussions ont ensuite porté sur les enjeux de la coordination des services publics de l'orientation en Europe et sur la qualité des partenariats public privé en faveur de l'apprentissage.

Lors de la première table ronde, Joe Noesen, chargé de mission pour le Ministère Luxembourgeois de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, rappelle que la coopération au niveau européen s'est particulièrement développée depuis une résolution du Conseil de l'Union européenne du 28 mai 2004. Celle-ci a conduit par la suite à la création du réseau- *ELGPN* réunissant les Etats membres et différentes approches en matière de politiques d'orientation tout au long de la vie. Il fait également le constat que « les vieux modèles ne fonctionnent plus. L'orientation de demain doit aller plus loin et mettre le citoyen au cœur des préoccupations ».

Une approche transversale des programmes et des politiques permet de développer des services d'orientation professionnelle efficaces et capables de répondre aux attentes des citoyens. C'est précisément ce qu'en déduit Susanne Kraatz, experte au Parlement européenne, dans une *note de synthèse* publiée en 2015. Elles avancent comme premières solutions l'évaluation qualitative des professionnels, le développement de nouveaux outils pédagogiques notamment dans le numérique et des mécanismes visant à mieux identifier les jeunes en situation de décrochage scolaire.

L'Union européenne contribue à la mise en place d'un environnement favorable à la coopération dans le domaine de l'orientation à travers des initiatives comme la Garantie pour la jeunesse, Euroguidance, Europass cv et des groupes d'experts par secteur. William Okeeffe de la DG Emploi, Affaires sociales et inclusion précise également que la « *nouvelle Stratégie globale en matière de compétences en Europe* » adoptée 10 juin dernier par la Commission européenne vise à renforcer les outils existants en mettant notamment l'accent sur le numérique et à aller plus loin avec une Garantie pour les Compétences destinée à aider les adultes peu qualifiés.

« L'Union européenne peut en effet faciliter les interfaces. Mais c'est surtout au niveau local avec les élus locaux que l'on peut trouver des solutions adaptées aux besoins des publics. Les cités des métiers en sont le bon exemple ! », déclare Olivier Las Vergnas.

« L'orientation peut aider les personnes à acquérir un socle de compétences mais elle ne peut pas

tout faire ». Comme Susanne Kraatz, il souhaiterait mettre l'accent sur « l'empowerment » ; c'est-à-dire aider une personne à développer les compétences lui permettant de savoir gérer par elle-même son parcours et construire son identité ».

La deuxième table ronde a ensuite permis de définir les facteurs clés d'un partenariat public privé efficace : confiance, dialogue, vocabulaire et procédure partagés. Par nature un partenariat est censé être « gagnant gagnant » pour toutes parties impliquées. Malheureusement cela est loin d'être le cas en pratique. Jacques Spelkens, Head of CSR ENGIE Benelux, préfère parler de « co-élaboration » qui consiste à s'assurer de la capacité de personnes à créer ensemble quelque chose.



La mobilité et l'apprentissage sont certainement des domaines dans lesquels on peut voir converger les intérêts des acteurs publics et privés.

Convaincu que la mobilité est un atout dans la sécurisation du parcours professionnel d'un individu, Claude Rolin, eurodéputé belge, défend le projet erasmus des apprentis adopté le 29 septembre 2015 par le Parlement européen. Ce projet initié sous l'impulsion de l'eurodéputé français, Jean Arthuis, vise à offrir aux apprentis la possibilité de se former dans deux pays européens et de maîtriser deux langues. Une enveloppe de 2,3 millions d'euros a été allouée pour 2016. Des moyens seront dégagés pour les années suivantes. Il s'agit à terme de créer un cadre européen pour la mobilité des apprentis. « L'Europe paraît parfois impuissante face aux problèmes d'insertion professionnelle. Elle doit investir plus sur ce qui marche et mobiliser l'ensemble des parties prenantes y compris les entreprises ».

Jacques Spelkens, en tant que membre du Conseil d'Administration de CSR Europe est également revenu sur l'initiative « *European Pact for Youth* » Près d'une centaine d'entreprises et d'autres organisations partenaires veulent soutenir l'employabilité et l'insertion des jeunes à travers la création de 10 000 partenariats de qualité entreprises-éducation. « Il est aujourd'hui de la responsabilité des entreprises d'aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires y compris les soft skills, pour les métiers de demain ».

La Plateforme européenne LifeLong Learning qui soutient ces deux initiatives, appelle par son président, David Lopez, à revoir les priorités au sein du budget européen ainsi que l'organisation des services de la commission européenne couvrant le domaine de l'éducation.

Enfin pour Marie-Christine Cotin, Vice-présidente du Conseil départemental des Côtes d'Armor, il y a urgence. « On ne peut plus perdre de temps et faire des choses chacun dans son coin ». Il faut mieux communiquer et partager avec les entreprises afin de bien identifier les besoins au sein des territoires en termes de compétences et anticiper les métiers en tension.

Au cours de ce séminaire, Jocelyn Meire a rappelé le rôle important joué par les Cités des métiers dans les services publics comme en France avec le Service Public Régional de l'Oriente (cf. *note stratégique publiée en février 2016*). Les Cités des métiers qui travaillent déjà avec les fédérations professionnelles au niveau local ou régional veulent aller plus loin dans la collaboration. *Effervescence*, le fonds de dotation international des Cités des métiers, permettra de financer des projets pour lutter contre le décrochage scolaire, renforcer la mobilité internationale, favoriser les mixités professionnelles et le transfert intergénérationnel de compétences.

Les ateliers d'échanges qui se sont déroulés l'après-midi auront été utile pour le partage de bonnes pratiques en matière de mixités professionnelles et d'autonomie des publics entre les Cités des métiers et leurs partenaires. La démarche de professionnalisation des conseiller-e-s des Cités des métiers a également été présentée. Elle met l'accent sur l'échange de pratiques entre professionnel-l-e-s de différentes cultures. Elle est indispensable pour une amélioration continue de la qualité du service rendu.

Les documents de présentation sont téléchargeables sur le site : <http://registration.reseaucitesdesmetiers.com/>

Contact :

Ludovic Collin

lcollin@reseaucitesdesmetiers.com

DEPARTS/ARRIVEES

Cité des métiers de la Réunion

Bienvenue à Valérie Landry, nouvelle directrice de la Cité des métiers de La Réunion qui a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2016.

Cité des métiers de Guadeloupe

Jean Yves L'Etang président de la Cité est remplacé par Madame Firmine Guayroso.

La Directrice adjointe, Gilda Ceprika, a également quitté son poste pour réintégrer les services du Pôle Emploi.

ADRESSE DE CONTACT

L'adresse e-mail à utiliser pour toutes informations concernant l'InfoLettre, la Winter School et l'Assemblée Générale est : *delegationexecutive@citedesmetiers.fr*

Merci de votre collaboration,

Bien cordialement,

Raquel Castello-Branco
Présidente du Réseau CDM

Bernadette Thomas
Chargée du label des CDM
Rédactrice en chef

Ludovic Collin
Coordinateur International du
Réseau CDM

<http://www.reseaucitesdesmetiers.com>